à remplir ces honorables fonctions, il les exerça jusqu'en 1729. En quittant cette place, il prononça un discours qui a été imprimé, et dans lequel on remarque le passage suivant : « ..... Convaincu de l'importance et des difficultés de la place qui m'est offerte, effrayé par un fatal enchaînement de circonstances redoutables, intimément pénétré de ma propre insuffisance, ce n'est que l'obéissance à des ordres réitérés qui m'a soumis à porter un fardeau trop au-dessus de mes forces. Mes craintes n'étaient que trop bien fondées; une subsistance peu assurée et ruinense, un vide immense à remplir, une cessation presque général de travail, qui, après avoir occasionné la plus affreuse misère, nous menaçait de suites encore plus terribles: tels sont les écueils qui se sont multipliés sous mes premiers pas. Toute la prudence, les soins, la vigilance de mes prédécesseurs n'avaient pu les prévenir; quelle puissance secourable les écartera? le souffle léger d'un vent favorable suffit pour dissiper les orages les plus noirs. Un hasard heureux, parlons plus chrétiennement, la providence paternelle, qui veille sans cesse sur nos besoins, a détourné ces orages ; le calme et la tranquillité sont venus habiter parmi nous ; votre charité généreuse a soutenu nos manufactures contre la plus violente secousse qu'elles aient éprouvée. Nos arts ont été secourus et encouragés, l'espérance s'est ranimée; tout semble avoir repris une vie nouvelle.... Les embellissements, les décorations extérieures sont les suites agréables de l'abondance; les temps et mille circonstances m'ont envié cet avantage; vous ne verrez point mon nom gravé sur vos monuments publics, mais j'ose me flatter qu'il sera gravé dans vos cœurs..... »

A cette affreuse misère, que Laurent Dugas eut la gloire de faire cesser, se rattache une anecdote que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter, et qui se trouve dans la Bibliothèque des gens de cour, du lyonnais Gayot de Pitaval, t. v, p. 151, édition 1725.

Les boulangers, se flattant d'obtenir de M. Dugas la permis-